

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 8 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le Mardi huit mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.



Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Maryline Lortjean,
Estelle Milani, Léa Mollier, conseillers,

Absent excusé et représenté :

Absent excusé et non représenté :

Secrétaire de séance : Céline Cazals

Début de la réunion : 20h30

Approbation du Compte rendu du 8 février 2022.

Décisions prise par le maire :

- Signature de la convention avec BCM pour 1 an
- Collecte Ukraine
(Les dons vont être apportés à l'entreprise FERRARI pour l'envoi en Ukraine, cependant suite à l'afflux de dons de vêtements ils seront apportés à l'ENTRAIDE pour l'envoi en Roumanie)

Délibération Approbation du compte administratif 2021

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de voter le compte administratif 2021.

▪ Délibération Approbation vote du Budget 2022

Cédric Milani, Maire présente le projet du budget primitif pour l'année 2022 dont les sections s'équilibrent ainsi après avoir demandé au conseil d'affecter les résultats 2021 au budget 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
507 015.71€	507 015.71€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
363 077.04€	363 077.04€

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité de voter le budget primitif pour l'année 2022.

- **Délibération vote du taux d'imposition.**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de ne pas changer les taux d'imposition sur l'année 2022.

Soit 6.5% taxe d'habitation/ 17.60% Foncier Bati/ 44.85% Foncier Non bâti.

- **Délibération Subvention DSIL**

Après les explications de Mr le Maire,

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de donner l'autorisation à Mr le maire de signer le dossier de demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local).

- **Délibération Dénonciation de la convention Architekton**

Après les explications de Mr le Maire,

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de donner l'autorisation à Mr le Maire pour faire le nécessaire pour « dénoncer » la convention signée avec Architekton.

- **Délibération Devis busage fossé sur Route de St Jean**

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, d'effectuer les travaux de busage.

Des devis sont en cours et suivis par Mr Gilbert Longo.

- **Point Elections**

Commission de contrôle des listes le 17 mars 2022 à 20h

- **Point recensement**

417 habitants

223 Habitations

173 résidences principales

17 résidences secondaires

30 logements vacants

1 logement occasionnel

- **Point Commission**

- **Point Travaux.**

- **Questions Divers**

Fin de la réunion à 23h45.

MILANI Cédric, Maire

